

À PARTIR DU
03 / 09 / 2018



INSCRIPTION À LA RESTAURATION

Année scolaire 2018 / 2019

Facturation mensuelle

Nom / Prénom du parent effectuant l'inscription :

Nom / Prénom de l'enfant :Date de naissance :

École fréquentée :

Niveau classe rentrée 2018 :

Votre enfant fait-il l'objet d'une garde alternée ? OUI ☐ NON ☐

→ Si oui, et que vous souhaitez une facturation séparée, chaque parent doit constituer un dossier à son nom et fournir une copie de l'ordonnance du juge définissant l'organisation de la garde. À défaut, il est demandé aux deux parents de renseigner un document co-signé précisant les modalités de la garde (document à retirer et à retourner au service accueil enfance) .

COCHEZ LES CASES CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX :

☐ **L'enfant mange le lundi 03 septembre**, jour de la rentrée scolaire

☐ **Inscription annuelle** : l'enfant mange tous les jours, à compter du mardi 04 septembre.

☐ **Inscription irrégulière** : l'enfant ne mange pas tous les jours de la semaine.

Cochez les jours de fréquentation de votre choix

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

☐ **Inscription alternée** :

semaine paire

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

semaine impaire

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

☐ **Inscription ponctuelle** : uniquement si le dossier sanitaire et administratif a été rendu au service accueil enfance.

Toute inscription vaut engagement de paiement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire,
consultable sur le site de la ville ou au service Accueil Enfance

Fait à Échirolles, le

Signature

Possibilité réservation / annulation

Dernier délai le jeudi avant 7h sur l'espace famille et avant 11h au 04.76.20.63.45 (pour toute la semaine suivante)